



BULLETIN D'INFORMATION
N° 168 — juin 2019

LE FLN EN FAILLITE POLITIQUE DOIT RENDRE COMPTE DE SA CORRUPTION DEPUIS 1962

© Crédit photo : Le Point

Maison des
Agriculteurs et des Français
d'Afrique du Nord

95 rue d'Amsterdam
75008 Paris
Tél : 01 45 26 29 33
Fax : 01 40 16 91 91

Mail : mafa.pn@free.fr

Site internet : www.mafa-pn.fr

SOMMAIRE

P 2 / Édito

P 4 / Actualités de la MAFA

- > Assemblée générale de la Mafa
1er décembre 2018 à Aix-en-Provence
- > Frédéric Tavera, secrétaire général.
Rapport moral à l'assemblée générale
- > Monique Chavronnier, secrétaire générale
adjointe. Rapport d'activités de la Mafa en
2018
- > La Mafa et les pouvoirs publics
- > Frantz Fanon ne disposera pas à Bordeaux
d'une voie urbaine portant son nom
- > Article de La Dordogne Libre
- > Cérémonies du 26 mars au Quai branly

> Assemblée générale statutaire du
GRFDA

> Un partenariat associatif exemplaire

> Cérémonies du 5 juillet 2019 à Paris

P 21 / Focus

Psychanalyse d'une déchirure, la
Nostalgie de Denis Kremer

P 24 / Rubrique culturelle

P 28 / Vie des associations

P 31 / Rubrique juridique



Jean-Félix Vallat

ÉDITO

« TOUS CEUX QUI TENTENT DE MANIPULER L'HISTOIRE FINISSENT MAL, CAR, S'ILS PEUVENT LA MAQUILLER, JAMAIS ILS NE LA CONTRÔLERONT » PU ZHIQIANG

En Algérie le destin bascule vers un avenir incertain sous la pression d'un élan populaire qui a fini le 2 avril 2019 par obtenir la démission d'Abdelaziz Bouteflika vingt ans exactement après son accession à la présidence de la République algérienne.

Les rapatriés ne peuvent être indifférents au devenir de l'Algérie qui fait partie de leur histoire personnelle et familiale et qui a constitué pendant 132 ans, avec ses 15 départements, une fraction de la terre de France.

BOUTEFLIKA S'APPRÊTE À RENTRER

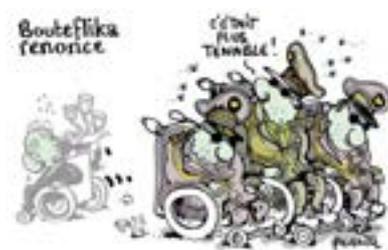


Ils ne peuvent non plus se réjouir de la situation de ce pays qui n'a pas su utiliser la manne du pétrole et du gaz, dont les gisements ont été découverts lors de la présence française, pour développer des secteurs de son économie autres que les hydrocarbures. En effet l'Algérie importe la quasi-totalité des biens de consommation et de services entraînant un déficit structurel de la balance commerciale. Pourtant entre 2000 et 2014 les recettes en devises avaient atteint plus de 840 milliards de dollars. Les oscillations, surtout à la baisse du cours du baril à partir de 2016 (50 dollars du baril contre 110 dollars en 2011) ont provoqué la diminution du pouvoir d'achat avec par exemple pour un fonctionnaire un revenu mensuel réduit à 30.000 dinars (220 €).

Certes on peut concéder à Bouteflika d'avoir fait prévaloir en 1999 et 2005 par référendum des textes sur la concorde civile après les affrontements avec les islamistes des années 1990 (au moins 150.000 morts). On ne peut lui concéder la probité puisque pour malversations financières il est écarté du pouvoir en 1981 par le président Chadli, successeur de Boumediene depuis 1978.

On ne peut non plus admettre la désinvolture et la déloyauté de l'ex-président algérien. Ce dernier a signé en décembre 2012 à Alger avec son homologue français une déclaration commune sur l'amitié et la coopération entre les deux pays demandant de mettre un terme aux conflits mémoriels et soulignant que « la France et l'Algérie ont tissé des liens humains, affectifs et culturels d'une exceptionnelle intensité dans tous les domaines ». Un peu plus de deux ans après M. Bouteflika dénonce sans nuances « un colonialisme abject de 132 ans fait de sang, de privations, de souffrances, de tortures, d'assassinats et d'autres pratiques qui déshonorent l'humanité ».

Les algériens eux-mêmes ne sont pas dupes de la politique désastreuse du pouvoir clanique qui les accable de son incompétence depuis 1962. Dans son édition du 9 juillet 2017, le journal « Le matin d'Alger » démasque M. BOUTEFLIKA dans des termes implacables : « En 1962, la part des hydrocarbures dans les ventes à l'étranger n'était que de 53 pour cent ! Cela veut dire ce que cela veut dire : 47 pour cent de nos recettes provenaient de produits hors-hydrocarbures. Aujourd'hui, ce taux est passé à 3 pour cent ! L'Algérie ne produit plus rien, n'exporte plus rien. Et ce n'est ni la faute de



Bigéard ni celle de Massu ! C'est la responsabilité des «libérateurs» qui ont pris le pouvoir en 1962, et dont notre président est un échantillon fort représentatif... A l'échelle des crimes historiques, condamner 40 millions d'Algériens à la précarité est-il plus pardonnable que le crime de les avoir colonisés ? »

Bien entendu il ne faut pas en rester là. Le peuple algérien qui a destitué son président corrompu et podagre, s'il ne se laisse pas déposséder de sa victoire par un clan affairiste dirigé par le général Salah, lui-même âgé de 78 ans, pourrait ouvrir une nouvelle page dans ses relations avec la France où disparaîtraient les préventions à l'égard des rapatriés.



L'historien algérien Daho Djerbal donne de la consistance à cet espoir. Il écrivait en 2006 : « comme il existe un problème algérien dans la conscience française, il existe un problème français dans la conscience algérienne. Beaucoup d'algériens n'ont pas fait le deuil du départ des français de leur pays ».

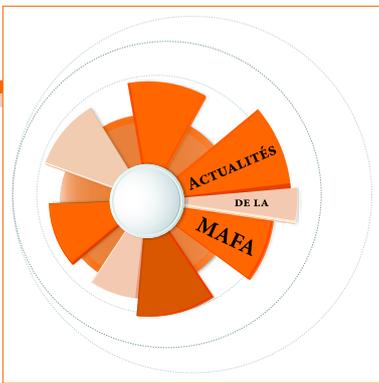
Une nouvelle génération accédant au pouvoir en Algérie la débarrasserait certainement de l'immoralité financière de ses classes dirigeantes actuelles. En 2017 l'Algérie était classée au 112ème rang sur 180 pays au regard du degré croissant de corruption, elle est également classée au 141ème rang sur 180 au regard de la liberté de la presse, le rédacteur en chef du « Matin

d'Alger » en sait quelque chose puisque ses commentaires cités plus haut lui ont valu une procédure judiciaire et une interdiction de quitter le pays. Cette nouvelle génération serait peut-être sensible, c'est en tout cas mon vœu, à une entente entre la France et l'Algérie avec une pleine application des accords d'Evian et une vision plus objective des 132 années de présence française sur cette terre.

En France, depuis novembre dernier, une autre révolte propage son tumulte, à Paris notamment. Il s'agit du mécontentement des invisibles qui, pour être perçus de la société, portent des gilets jaunes. Cette crise ne saurait être négligée. Elle exprime un rejet du libéralisme économique et social laissant de côté ceux qui ne peuvent s'adapter à une mondialisation sans régulation. Elle marque aussi une incompréhension identitaire devant un libéralisme sociétal qui accorde aux individus toute latitude pour composer une famille à leur gré, choisir leur genre, et qui refuse les communautés nationales et locales fondées sur l'histoire.

Si cette révolte a des causes que l'on peut comprendre, sans forcément les partager, la violence qu'elle déploie sous l'impulsion de meneurs hallucinés ne saurait être tolérée.

Seul le vote peut trancher les débats qui agitent la société. Les élections européennes du 26 mai 2019, quarante années après juin 1979, date de la première élection au suffrage universel du parlement de l'union européenne, confirment en France la poursuite de la reconfiguration du paysage politique avec le déclin patent des anciens partis de gouvernement.



ACTUALITÉS DE LA MAFA

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA MAFA

1^{ER} DÉCEMBRE 2018 À AIX-EN-PROVENCE



1



2



3



3



5

1 et 2 - Grand succès de notre assemblée générale dans les locaux du CDHA à Aix en Provence

3 - Conseil d'administration préparatoire à l'AG : de gauche à droite Frédéric Tavera, Michel Grattier, Jean Louis George, Annie Genillon, Patrick Proudhon, Monique Chavronnier ;

4 - François Carrega, commissaire aux comptes ;

5 - Michel Grattier (trésorier)



**FRÉDÉRIC TAVERA, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.
RAPPORT MORAL À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA MAFA
AIX-EN-PROVENCE, 1^{ER} DÉCEMBRE 2018**

Au cours de ces quelques minutes que vous m'accordez pour m'adresser à vous dans ces lieux de recueil d'histoire, je voudrais parler de nous ou plutôt de notre histoire pour tenter d'apporter un éclairage supplémentaire à propos de notre trajectoire et de sa prolongation.

Je parlerai donc des générations qui nous ont précédé et des temps au cours desquels ils ont été ballotés, pour esquisser les voies de sortie de la résidence expiatoire à laquelle nous sommes assignés depuis 60 ans.....

Mes ancêtres étaient originaires de la ruralité française profonde et pauvre, des Alpes du sud et de la Corse ; ils se sont implantés et ont vécu à l'est de Constantine, à mi-chemin de la frontière tunisienne, en devenant au fil des ans des agriculteurs céréaliers. Quelles raisons les ont poussés à partir vers l'Algérie ?

Comme tous ceux qui leur ressemblaient, ils sont partis la faim au ventre, faim d'aventure peut être aussi, mais surtout faim tout court et recherche d'une existence meilleure, hors d'une patrie où ils avaient la place d'en bas, voire pas de place du tout.

Leur motivation première était d'exister, pas trop loin de la mère patrie, par différence d'avec ceux qui sautèrent dans l'inconnu radical, en partant dans les nouveaux mondes d'alors

Mais on ne se départit pas si facilement de sa terre d'origine, d'autant que les idéaux français se propageaient au-delà des mers.

Ils sont donc partis avec cette misère et un message, imprimé brut dans les cerveaux, celui de l'esprit des lumières, accompagné du trinitaire de la formule républicaine et de son cortège de comportements et de mœurs ! Avec aussi cette autre idée qu'ils arrivaient

dans des espaces à civiliser, tant les esprits cultivés et les intellectuels de renom de l'époque avaient accrédité l'existence d'un espace inculte, sauvage, inférieur, à élever à la civilisation.

Il y avait également le message véhiculé par le religieux, intriqué qu'il était encore avec le politique d'avant 1905, de la lutte contre une religion concurrente, combattue et rejetée après 7 siècles de suprématie en terre d'Europe.....

Tant bien que mal, ils étaient parvenus à exister, sans que leurs places soient les premières, ni qu'ils soient tous devenus aisés, voire riches, loin s'en faut.

Cette organisation, cette colonisation s'est donc faite, par eux, sous l'empire de la nécessité et des idéaux de progrès vantés par la République, dans un espace progressivement sédentarisé, là où le nomadisme prédominait, avec une logique d'action et un dynamisme qui l'emportait de loin sur le souci de propriété.

Que peut-on dire des contextes stratégique et intellectuel qui ont conditionné l'accélération de la politique coloniale ?

Je ne ferai pas le tour en quelques phrases de ces deux sujets, mais je peux mettre en exergue plusieurs points.

Du point de vue stratégique, les Allemands sous Bismarck ont noué des alliances avec l'Autriche (1879), la Russie (1881) et l'Italie (1882), tout en attisant les rivalités entre l'Angleterre et la France.

Le verrouillage allemand et l'absence d'alliances parallèles par les français a entraîné sur la période les échappées en Afrique du Nord, en Afrique noire et dans le Sud-est asiatique.

Du point de vue intellectuel, les tiraillements ont été nombreux pendant toute cette période de présence française où l'économique, le politique, le religieux, l'administratif, le social étaient entremêlés, comme dans toute société.

Il n'est que de rappeler les oppositions légendaires entre Georges CLEMENCEAU et Jules FERRY, avant et après le rapport au Sénat relatif au gouvernement de l'Algérie, établi par le second en 1892.

Est-on bien certain, disait CLEMENCEAU, de notre supériorité civilisationnelle, face à celle des égyptiens, au raffinement des chinois et des hindous ? Surtout quand on doit l'imposer au son du canon ? et que signifie la race, ajoutait-il ? mot communément utilisé à cette époque et qui sonne mal à nos oreilles contemporaines.

Ce à quoi l'autre avançait la justice, le progrès humain et l'esprit des lumières.

Que dire des hésitations dont témoigne l'instauration de protectorats, comme en Tunisie ou au Maroc, qui traduisent les tentations d'un gouvernement indirect, lequel sauvegarde la dignité du vaincu, évite la responsabilité des frictions du quotidien et facilite la diffusion de réformes sous l'autorité reconnue d'un bey... Oserais-je citer Lamartine et Victor Hugo ?

Pour Lamartine, il faut conserver l'Algérie : *'Remettre les rivages et les villes de l'Afrique à des princes arabes, ce serait confier la civilisation à la barbarie, la mer à la garde de ses pirates, nos colons à la protection et à l'humanité de leurs bourreaux. (...) Abdiquerons-nous volontairement enfin cet avantage que la conquête d'Alger nous a donné sur le mahométisme dans tout l'Orient, et que nous perdrons le jour même où le drapeau français s'abaisserait sur le rivage d'Afrique ? Non, Messieurs, ce serait renier notre mission et notre gloire ; ce serait trahir la Providence qui nous a fait ses instruments dans la conquête la plus juste.'* L'esprit des croisades n'est pas loin.

Pour Victor Hugo, *"la colonisation militaire, c'est une muraille vivante. Quel meilleur obstacle continu qu'un camp français ? Mettez le soldat en avant du colon comme vous mettez un fer au bout d'une lance."* Avec Bugeaud, Hugo plaide nettement en faveur de la



Une assemblée attentive aux propos du secrétaire général de la MAFA



Intervention de Frédéric GRASSET, Président de la Fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie

colonisation : *« Je crois que notre nouvelle conquête est chose heureuse et grande. C'est la civilisation qui marche sur la barbarie. C'est un peuple éclairé qui va trouver un peuple dans la nuit »*

Paul BERT proposa un temps au conquérant le choix entre extermination, réduction en esclavage et assimilation, pour se ranger un temps à la troisième proposition.

Comment, avec de tels manifestes, des populations d'esprits dépendants pouvaient-elles faire autre chose que d'inscrire leurs actes dans ces recommandations ? Si les afflux de populations, de ressources et de travail ont permis de réaliser d'incontestables avancées dans la structuration de l'espace social algérien, il est non

moins certain qu'un partage ou une association qui respecte le principe d'égalité et l'accès au pouvoir et à la citoyenneté qu'ils supposent n'ont pas suivi.

Pour ne parler que de la citoyenneté, dès 1870 et le décret Crémieux, jusqu'aux points culminants des années '30, voyant de nombreux mouvements algériens réclamer la parité sur fond de mixité franco-algérienne, les hésitations ont été nombreuses, c'est le moins que l'on puisse dire, en métropole comme dans les cercles d'influence en Algérie, pour finalement se traduire en un clivage maintenu entre citoyens de première et de seconde zone....

La République, mère exigeante, n'a pourtant pas hésité à puiser dans les ressources de chair, surtout prélevées sur les non citoyens, pour participer aux deux conflits mondiaux.

La suite est connue ; attisés par des idéologues rhéteurs et audacieux, les petits ont été envoyés se faire trouer et ont été broyés par les jeux géopolitiques, au nom d'une supposée indépendance et d'une dignité mythifiée.

La guerre est un massacre de gens qui ne se connaissent pas, au profit de gens qui se connaissent mais ne se massacrent pas, avait prévenu Paul Valéry

La débâcle de 1962 résonne toujours bruyamment dans nos oreilles, nos cœurs et nos mémoires, comme dans celle des français de l'hexagone, même si elle prend chez eux la forme d'un écho toujours plus assourdissant....

Et les godillots noirs de la République n'ont toujours pas compris ce qu'on leur reprochait.....

J'en arrive aux clés de compréhension du mal être auxquelles je suis parvenu.

Les français d'Algérie ont formellement perdu en quelques dizaines de mois le petit bout de statut social conquis, en même temps qu'exploitait en vol le message censé être civilisateur, dont ils étaient à leur insu, les vecteurs.

D'un seul coup d'un seul, plus de vocation, plus de programme directeur, plus de statut.

Cette dévotion au message républicain, par l'action, leur laissait sans doute espérer, sinon désirer, une

reconnaissance majorée par la patrie qui les avait en quelque sorte exclus, eux qui appartenaient aux basses castes..... Double peine ! Triple même !

Car pour au moins 1 sur 2 d'entre eux, le deuxième exil, sous forme de retour vers la terre d'origine, effacée depuis plusieurs générations, s'est apparenté à bien des égards à une exploration en terrain miné.

Et au surplus, la mère patrie les a progressivement transformés en boucs émissaires commodes.

Le rôle de colonisateur éclairé, dont nos ancêtres étaient censés être l'avant-garde, s'est progressivement mué en porteurs d'oripeaux colonialistes, avec lesquels eux et nous avons été habillés pour des générations, là où ceux qui ont procédé à l'examen lucide des programmations et des responsabilités ont été retenus derrière les rideaux de la scène.

Qu'ont-ils mal fait ?

Qui est responsable du désastre ? Qui est responsable des dérives colonialistes ? C'est normal qu'on **vous** ait foutus dehors ! **Vous** n'avez pas fait que des choses bien ! On aurait dû **vous** laisser là-bas, **vous** les auriez fixés...

Remplacez donc le-vous par le nous

Autant de phrases entendues à longueur de vie par moi-même et par d'autres, et par rapport auxquelles la révolte sourde qui nous habite continue de s'exprimer comme elle peut.

.Les soldats de la guerre de 14 ne sont pas responsables de la 1^{ère} guerre mondiale.

Nos ancêtres étaient les soldats et les fantassins de l'idée républicaine et de l'esprit des lumières, manipulés puis délaissés sur l'échiquier des intérêts géopolitiques et des mises en œuvre de gribouille.

Ils et nous avons subi le sort des fantassins de toutes les guerres.

Picasso reçut durant la seconde guerre mondiale la visite d'Otto Abetz, l'ambassadeur nazi. Ce dernier lui aurait demandé devant une photo de la toile de

Guernica "C'est vous qui avez fait cela ?" et Picasso de lui répondre : "Non, c'est vous."

Il faut donc poser deux questions : Que faisons-nous de ce que l'on nous a fait ? Que faisons-nous de ce que nous avons fait ?

J'oserai un parallèle qui n'est pas si osé que cela, dans ses prémices comme dans ses conséquences, avec les drames des déportés de la seconde guerre mondiale.

Certes, la déportation de 1962 ne s'est pas terminée par l'holocauste des camps ; mais des massacres de masse ont eu lieu. Et l'idéologie qui les a suscités a utilisé certains des mêmes ressorts.

Les holocaustes juive, cambodgienne, soviétique, du Rwanda, d'Irak, de Syrie aujourd'hui ... la liste est malheureusement longue sont autant de repères terribles qui doivent nous rappeler que la violence humaine affleure vite sous les reflets de la civilisation.

La différence entre ce qui est advenu en Algérie et ce dont ont été capables tous les régimes totalitaires connus à ce jour n'est que de degré, pas de nature.

Les blessures symboliques, psychologiques et matérielles qui en sont la conséquence ont laissé des traces au-delà des générations les plus concernées : nous savons cela depuis la psychanalyse.

La reconnaissance collective et les réparations complètes qu'elles doivent entraîner apaiseront les plus meurtris et ne peuvent que contribuer à restaurer la dynamique des relations entre les populations.

Notre combat doit utiliser les voies et moyens que la communauté internationale a fini par reconnaître et qui sont celles du droit, et non pas être seulement tourné contre l'Etat français.

La réponse aux 2 questions que je posais il y a quelques instants peut être à mon avis unique : c'est à la communauté internationale, France incluse, qu'échoie la responsabilité d'établir un équilibre entre les progrès et les régressions qui sont le fait de la colonisation, et d'endosser les éventuelles responsabilités qui en résultent, et non en l'occurrence au million et demi de

français ballotés entre des identités de poussière, de promoteur et de migrant.

Le monde se construit par essai-erreur. Les français d'Algérie font partie des essais-erreurs. Mais ils ne *SONT* pas l'erreur.

Ce mal être que nous portons depuis bientôt 60 ans, cet opprobre, il faut le partager ou le transférer aux initiateurs et aux programmeurs responsables de l'aventure, pour que nous puissions sortir de la funeste demeure d'expiation qui nous a été attribuée.

Quel peut être l'après ? Le mouvement de l'histoire rendait l'expansion coloniale nécessaire, comme le disait celui qu'on surnommait un temps FERRY le tonkinois, de son vrai nom Jules FERRY. Mise en œuvre par la France de MICHELET, émancipatrice et républicaine, quel était le but assigné à la colonisation de l'époque ? devait-elle faire surgir des nations sœurs ? des nations filles ? ou une seule grande nation ? sa réussite complète n'aurait-elle pas signé sa disparition ?

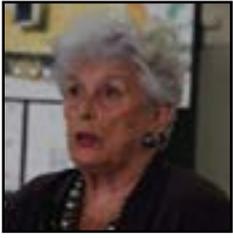
Je ne suis pas certain de disposer de toutes les clés pour décrypter les desseins de nos gouvernants actuels. Le roman gaullien avait habillé le pays de tissus de victoire, quant au fond de lui-même, celui-ci a bien senti qu'il ne s'agissait que d'habits de fiction, après l'effondrement de 39-45 et les profondes blessures narcissiques qu'il a entraînées.

Dans le "France is BACK" du président MACRON, je décèle toutefois la volonté de restaurer le rôle de grande puissance dont parlait déjà Gambetta, dès le traité du Bardo signé.

Le petit peuple des français d'Algérie et de ses héritiers pourrait s'inscrire cette fois-ci, avec un sens politique plus madré, dans ce type d'engagement, qui fait appel à l'esprit d'initiative, voire de conquête, pour nous permettre de faire disparaître ce rôle de bouc émissaire, prendre la parole, mobiliser nos jeunes générations et contribuer à redonner au pays cette confiance en lui-même qui lui fait défaut depuis presque un siècle.

Les derniers seront les premiers !

Frédéric Tavera, Aix-en-Provence, 1^{er} décembre 2018



MONIQUE CHAVRONNIER, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE ADJOINTE. RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA MAFA EN 2018

Chers adhérents,

J'ai toujours la même émotion d'être là parmi vous depuis 23 ans et de participer à notre 42ème assemblée générale et d'être venus aussi nombreux aujourd'hui.

Comme le dit un dicton arabe « éloigné de ton pays natal, tu ne meurs pas, tu ne vis pas, la lumière s'est éteinte, alors rallume un lampion ».

La MAFA est notre lampion et le mythe de Sisyphe est toujours d'actualité pour nos revendications non encore satisfaites.

Nous devons remercier Jean Félix VALLAT et son équipe pour l'ardeur et le dynamisme de ses démarches auprès des pouvoirs publics et de ses actions communes avec les associations amies.

En 2018 la MAFA a rendu hommage à trop d'amis disparus :

- Philippe NOUVION, secrétaire général du RECOURS
- Gérard BENEDETTI, administrateur de la MAFA
- Jean Louis JOURDAN, vice-président de la MAFA et d'autres associations de rapatriés
- Hamlaoui MEKACHERA, secrétaire d'Etat aux anciens Combattants

J'ai eu l'honneur de représenter la MAFA à différents événements officiels :

- Congrès national du Cercle algérien à Hyères (novembre 2017)
- Hommage aux victimes du 26 mars, quai Branly et Arc de triomphe
- Hommage aux victimes du 5 juillet à Oran, quai Branly et Arc de triomphe
- Journée nationale des harkis aux Invalides le 25 septembre
- Journée nationale d'hommage aux victimes de la guerre d'Algérie le 5 décembre au quai Branly

Ainsi qu'à différents colloques ou événements :

- Remise du prix « Claire Lanzi » par le Secours de France à Boualem SANSAL pour son livre « Pour le train d'Erlingen ou la métamorphose de Dieu »
- L'histoire des décorations coloniales aux Invalides
- Colloques organisés par la Fondation de la Mémoire de la guerre d'Algérie, du Maroc et de la Tunisie :
 - ◆ Les français d'Afrique du Nord, un destin inachevé ? (2017)
 - ◆ Le Maroc, du protectorat à l'indépendance
 - ◆ Présentation du livre de Guy Pervillé « histoire iconoclaste de la guerre d'Algérie »
 - ◆ Le destin du général MERIC
- Journée du 14 juillet à Lavaur : inauguration d'un rond-point consacré à Félix et Madeleine VALLAT, assassinés par le FLN

La MAFA doit poursuivre sa lutte pour ne pas démeriter de l'œuvre de ses aînés et les rapatriés d'Afrique du Nord doivent prendre toute leur part dans la société française métropolitaine.



LA MAFA ET LES POUVOIRS PUBLICS : UN ÉCHANGE DE CORRESPONDANCE VIGOUREUX ENTRE LA MAFA ET LE DIRECTEUR DE CABINET DE LA SECRÉTAIRE D'ÉTAT



MINISTÈRE DES ARMÉES

Cabinet de la Secrétaire d'État

Le Directeur du cabinet

Paris, le 18.01.19 000146 *
ARM/SDBC/DEAGM/QPAC
FM1140016

Monsieur le Président,

Vous avez appelé l'attention de la secrétaire d'État auprès de la ministre des armées sur les attentes des Français rapatriés d'Afrique du Nord dans les domaines de la reconnaissance et de la réparation.

S'agissant de la journée de commémoration de la fin de la guerre d'Algérie, il est nécessaire de préciser que les journées nationales commémoratives sont instituées sur décision de l'État en souvenir d'un événement et en hommage à des victimes ou des auteurs de cet événement. Actuellement il y en a dix organisées chaque année sur tout le territoire. Toute décision de modification appartient donc au législateur.

Pour ce qui concerne l'indemnisation des biens spoliés, il convient de rappeler que des mesures ont été prises au nom de la solidarité nationale où l'objectif social a prévalu. C'est la raison pour laquelle son montant a été plafonné et revêtu un caractère forfaitaire. Ses principes en avaient été fixés par les lois n° 70-632 du 15 juillet 1970 dite de contribution nationale, n° 78-1 du 2 janvier 1978 et n° 87-549 du 16 juillet 1987. Ces dispositifs sont tous fermés.

Concernant la question des personnes disparues pendant la guerre d'Algérie, je ne peux que vous confirmer les termes de la correspondance qui vous a été adressée par la secrétaire d'État le 26 novembre dernier, vous faisant un point de situation des travaux menés conjointement avec les autorités algériennes dans un esprit d'apaisement des mémoires.

Pour ce qui a trait à l'entretien des cimetières des Français d'Algérie, entre 2005 et 2018, près de 4,9 M€ ont été affectés au plan d'action relatif aux sépultures civiles françaises en Algérie. Cet effort budgétaire a été complété par un fonds de concours ayant permis de collecter plus de 358 000 € auprès des collectivités territoriales, et en particulier de la ville de Marseille. Sa mise en œuvre a été confiée au ministère des affaires étrangères en liaison avec la Mission interministérielle aux rapatriés, dont les compétences ont été transférées à l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) depuis 2015. Une étroite collaboration s'est établie entre les autorités locales algériennes et les consulats de France à Alger, Annaba et Oran.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Eric LUCAS

Maison des Agriculteurs et des Français d'Afrique du Nord
95 rue d'Amsterdam / 75008 / PARIS
Tel : 01/45/26/29/33 Mobile : 06/15/56/57/67 Courriel : mafa.pn@free.fr



Monsieur Eric LUCAS
Directeur du cabinet de la Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des armées
Hôtel de Brienne
14, rue Saint-Dominique
75700 Paris SP 07

Paris, le 2 mars 2019

Monsieur le directeur,

C'est avec déception que j'ai pris connaissance de votre lettre du 18 janvier 2019 me faisant part de votre position sur les attentes des rapatriés présentés par la MAFA à la secrétaire d'Etat le 10 juillet dernier et confirmé par un courrier du 11 août 2018 que je joins à ce courrier.

Aucune des revendications centrales ainsi exprimées n'a fait l'objet de votre part d'une quelconque ouverture.

Vous éliminez, sous le prétexte de la compétence du législateur, toute modification du décret du 26 décembre 2003 instituant la journée nationale d'hommage aux morts de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie. Cette modification ferait de la commémoration en question une journée dédiée à la mémoire des femmes et des hommes ayant contribué à l'œuvre de la France en Algérie et plus largement dans les territoires placés antérieurement sous la souveraineté ou la mouvance française. L'exception de compétence du parlement à ce sujet que vous croyez devoir soulever me semble hautement contestable.

En premier lieu, en raison du caractère normatif qui s'attache à la loi, le conseil constitutionnel s'oppose aux lois purement mémorielles (décision n° 2012-647 DC du 28 février 2012).

En second lieu, le calendrier des journées nationales commémoratives comporte plusieurs d'entre elles décidées par le gouvernement, sans habilitation des assemblées : appel du 18 juin (décret du 10 mars 2006), hommage aux harkis (décret du 31 mars 2003), hommage aux morts pour la France en Indochine (décret du 26 mai 2005), hommage aux morts de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie (décret précité du 26 décembre 2003). Au surplus, la décision récente du président de la République d'instituer une journée nationale dédiée aux victimes du terrorisme ne comporte pas de support législatif.

Maison des Agriculteurs et des Français d'Afrique du Nord
95 rue d'Amsterdam / 75008 / PARIS
Tel : 01/45/26/29/33 Mobile : 06/15/56/57/67 Courriel : mafa.pn@free.fr

S'agissant de l'indemnisation des biens expropriés par l'Algérie indépendante, vous soulignez la finalité sociale des lois françaises d'indemnisation qui serait à l'origine de leur caractère forfaitaire. J'observe que vous ne répondez pas du tout à la question posée par la MAFA qui était de connaître la position du gouvernement sur la prise en charge par l'Etat spoliateur d'une réparation complète en utilisant la procédure de règlement des conflits prévue par les accords d'Evian. L'interpellation du partenaire algérien de ces accords est d'autant plus nécessaire que c'est le seul espoir des victimes des expropriations en raison de la forclusion, invoquée par vous, du dispositif indemnitaire français.

Je n'irai pas plus avant dans mon commentaire sur votre correspondance tant j'estime que ce serait peut-être inutile.

Je me bornerai à prendre acte du silence complet que vous opposez à la demande de prolongation des travaux de la commission administrative dédiée aux disparus, à la présence des rapatriés dans le conseil d'administration de l'ONACVG, à la restitution des prélèvements opérés sur l'indemnisation même lorsqu'ils étaient réalisés par l'agent judiciaire du Trésor, ce en vertu d'un arrêt de principe du Conseil d'Etat et enfin à la situation de détresse sociale de quelques réinstallés dans une profession non salariée.

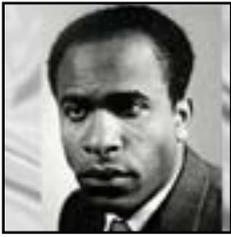
Néanmoins, si vous le souhaitez, je suis disposé à reformuler lors d'un entretien dans vos bureaux le cahier de doléance des rapatriés.

Dans cet espoir, je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'assurance de ma considération la meilleure.

Le Président de la MAFA
Jean Félix VALLAT

Pièce jointe : notre courrier du 11 août 2018 à Mme DARRIEUSSECQ, secrétaire d'Etat

Tout dialogue est utile : à la suite de cet échange de correspondance, la MAFA a été conviée à plusieurs réunions organisées au niveau ministériel dont la première est consacrée aux disparus.



FRANTZ FANON NE DISPOSERA PAS À BORDEAUX D'UNE VOIE URBAINE PORTANT SON NOM

Par délibération du 17 décembre 2018 consacrée à la dénomination de 24 voies et espaces publics, le conseil municipal de Bordeaux, alors présidé par M. Alain JUPPE, a décidé qu'une artère nouvelle de la ville porterait le nom de Frantz FANON.

Dans le département de la Gironde et son chef-lieu Bordeaux résident plus de 32.000 rapatriés. Avec beaucoup de leurs compatriotes ils ont ressenti comme une provocation la célébration d'un idéologue fanatique, célébré par le FLN et par l'Algérie actuelle.

En effet, la pensée de Frantz FANON a inspiré ceux qui ont voulu et sont parvenus à éradiquer par la violence la terre algérienne de la présence des chrétiens, juifs, agnostiques, musulmans francophiles, bref tous ceux qui altéraient la pureté du nouvel état indépendant et islamique.

La MAFA a publié un communiqué de presse annonçant une procédure contentieuse à l'encontre de la décision de la ville de Bordeaux reproduit ci-après page suivante.

Cette réaction et beaucoup d'autres de même nature ont entraîné la renonciation définitive de M. JUPPE à l'application de la délibération litigieuse dans un communiqué publié le 8 février : « *la dénomination des voies de notre commune doit être l'occasion de rendre hommage à des personnalités qui incarnent des valeurs partagées, aujourd'hui, le choix du nom de Frantz Fanon suscite des incompréhensions, des polémiques, des oppositions que je peux comprendre. Dans un souci d'apaisement, j'ai donc décidé de surseoir à cette proposition* ».

Il s'agit là d'une victoire pour les rapatriés et leurs amis. Pour la concrétiser définitivement, il serait souhaitable que le conseil municipal de Bordeaux, maintenant présidé par M. Nicolas FLORIAN, annule formellement la délibération du 17 décembre 2018 en ce qu'elle concerne la dénomination de Frantz FANON donnée à une artère de la ville.



MAISON DES AGRICULTEURS ET DES FRANÇAIS D'AFRIQUE DU NORD
95 rue d'Amsterdam / 75008 / PARIS
TEL : 01/45/26/29/33 FAX : 01/40/16/91/91 COURRIEL : mafa.pn@free.fr
GROUPE DE RECHERCHE DES FRANCAIS DISPARUS EN ALGERIE
65 Boulevard de la Plage / 33120 / ARCACHON

COMMUNIQUE DE PRESSE MAFA / GRFDA

PARIS, LE 6 FEVRIER 2019

INAUGURATION D'UNE ARTERE « FRANTZ FANON » DANS LE QUARTIER GINKO DE LA VILLE DE BORDEAUX

Le conseil municipal de Bordeaux présidé par M. Alain JUPPE, par délibération du 17 décembre 2018, a décidé de dénommer « FRANTZ FANON » une artère nouvelle de la capitale de la Gironde.

Selon le rapport présenté à l'assemblée délibérante par l'adjoint au maire, M. Jean Louis DAVID, cette décision a pour objet de célébrer une personnalité « *dont la pensée est dénuée de tout dogmatisme et surtout motivée par un engagement radical pour la fraternité universelle, l'amour de la justice et de l'égalité* ».

Cette conception irénique et travestie du message de Frantz FANON est inacceptable.

L'intéressé dans toute son œuvre et son action de propagandiste du FLN vantait la vertu purificatrice de la violence, seule capable de conférer l'humanité aux asservis de la prédation coloniale. Pour lui, « la vie [du colonisé] ne peut surgir que du cadavre en décomposition du colon ».

Frantz FANON a malheureusement été écouté puisque le FLN a éradiqué de l'Algérie tous les peuplements humains jugés impurs (chrétiens, juifs, agnostiques, musulmans occidentalisés ou francophiles). La fraternité universelle s'est ainsi révélée une imposture.

Dans ces conditions, et conformément à ses statuts, la MAFA entend par recours gracieux demander au maire de Bordeaux de convoquer le conseil municipal en vue d'annuler la délibération litigieuse.

Un refus éventuel de l'édile entraînerait la saisine du tribunal administratif.

La MAFA appelle ses adhérents de Bordeaux et plus largement tous les habitants de cette ville partageant son indignation, recevables juridiquement à contester en justice la délibération du 17 décembre 2018, à se joindre à elle, ce qui confèrera davantage de force et de retentissement à cette procédure.

UNE JOURNALISTE FRANÇAISE IGNORANTE OU IDÉOLOGUE AFFIRME QUE LES SOLDATS FRANÇAIS QUI ONT PÉRI PENDANT LA GUERRE D'ALGÉRIE SONT MORTS POUR L'INDÉPENDANCE DE CE PAYS !

6 Mercredi 20 mars 2019 **GRAND PERIGUEUX** DL

EN BREF

- **Chant.** La compagnie Rouletabille propose un nouvel atelier à destination des parents, grands-parents, et enfants (moins de 6 ans). Il aura lieu en quatre temps : aujourd'hui, les 19 juin, 25 septembre et 18 décembre, à la Filature. Gratuit. Inscriptions : 05 57 06 07 45 / rouletabille246@wanadoo.fr
- **Archives.** Les archives départementales proposent : projection-débat, table ronde, concert, exposition Occitan, un pébrimone pour demain, demain à partir de 14 heures au centre de la communication ; un atelier d'aide à la recherche mercredi 27 mars de 10 heures à 11 h 30 à la salle de lecture ; et une exposition Jean Keller jusqu'au 26 avril.
- **Alcool.** L'association Santé de la famille tiendra sa réunion mensuelle groupe de parole lundi à 16 h 30 au 25 rue Pierre-Sémard. Rens. : 06 65 20 21 29.
- **Jobs d'été.** Le forum des jobs d'été aura lieu mercredi 3 avril de 14 heures à 19 h 30 au théâtre. Si vous proposez des emplois saisonniers pour cet été, et/ou que vous souhaitez être présent lors de cet événement, inscrivez-vous : <https://goo.gl/forms/twvUp0Dc37gmK5Lq1>

COURSAC

Le 19-Mars-1962 célébré sous le signe de l'héritage

Au mémorial d'Afrique du Nord de Coursac, les anciens combattants ont commémoré hier la mémoire des soldats morts pour l'indépendance de l'Algérie. Une cérémonie solennelle avec plus de 110 porte-drapeaux.

Aude SALVETAT
a.salvetat@dordogne.com

La commémoration de la fin de la guerre d'Algérie s'est déroulée, hier matin, au mémorial de Coursac. Une cérémonie solennelle pour célébrer les 57 ans et le souvenir des soldats morts pour l'indépendance, qui a débuté au son de la Marseillaise et au lever des couleurs. Plus de 110 porte-drapeaux étaient présents pour cette cérémonie, qui a débattu à la place. Elle s'est poursuivie par la remise de trois médailles militaires à Michel Dugenet, Yves Gardet et Émile Verrière, juste avant le discours de Jean

Trois médailles militaires ont été remises à Michel Dugenet, Yves Gardet et Émile Verrière. PHOTO DL

Beaudrap, au nom des anciens combattants, rappelant qu'il y a eu « tant de vies à jamais brisées ». « L'État se doit d'exprimer sa gratitude [...] et préserver les valeurs Annamites. [...] Préférer toutes les énergies pour faire la paix. »

L'occasion de célébrer les 20 ans du mémorial

Des vies meurtries, des familles déchirées et dans des conditions souvent atroces. La mémoire et les souvenirs de ces jours rap-

pellent encore des instants d'émotion. Les visages des veuves et des familles présentes pour cette cérémonie parlent d'eux-mêmes. C'est ensuite au tour de Laurent Simplicien, secrétaire général de la préfecture, de prendre la parole, au nom du préfet Frédéric Perissat et en lisant le texte de Geneviève Darrieussecq, ministre des Années. Il a évoqué cet héritage encore aujourd'hui, même si la question de ce conflit reste « complexe et brûlante ». « Il faut continuer

la commémoration, continuer à reconnaître, continuer à faire savoir ». Le représentant de l'État, le maire de la commune, Pascal Protano, la représentante du Département, Mireille Borles et les diverses associations de combattants ont tout à tour déposé une gerbe au pied de la flamme du monument, qui a été rallumée.

La Marseillaise a une nouvelle fois été entendue, lors du défilé des porte-drapeaux. L'occasion aussi de célébrer les 20 ans du mémorial, réalisé en 1999.

Oui, vous avez bien lu..... Mme Aude SALVETAT, journaliste à « la Dordogne libre », relate la cérémonie du 19 mars à COURSAC en écrivant par deux fois dans son article que les soldats français qui ont péri au cours de la guerre d'Algérie sont morts pour l'indépendance de ce pays ! Comment une journaliste peut-elle manquer à ce point de professionnalisme en ignorant tout de l'évènement dont elle assure la couverture médiatique, et comment son rédacteur en chef a-t-il pu laisser publier cette désinformation ? A supposer que cette journaliste soit parfaitement au fait de la guerre d'Algérie, comment a-t-elle pu se livrer à une telle manipulation idéologique ? Voir en page suivante le remarquable courrier envoyé par le général FOURNIER, président de l'association des soldats disparus en Algérie (SOLDIS), au rédacteur en chef du journal, courrier resté sans réponse à ce jour.



Le 5 avril 2019

Monsieur le rédacteur en chef,

Dans un article publié le 20 mars dernier, vous rendez compte de la cérémonie organisée la veille au monument aux morts de la guerre d'Algérie de COURSAC. Vous intitulez cet article :

« Le 19 mars 1962 célébré sous le signe de l'héritage.
Au mémorial d'Afrique du Nord de Coursac, les anciens combattants ont commémoré hier
la mémoire des soldats **morts pour l'indépendance de l'Algérie.** »

Au-delà du pléonasm contenu dans cette phrase (on ne commémore pas la mémoire, mais un événement... !), vous faites, en commettant un grave contre-sens, la démonstration de ce que peut finir par produire la manipulation de l'histoire.

Le 19 mars 1962 est en effet une non-date puisqu'elle marque un événement, le cessez-le-feu, qui n'a jamais eu lieu : plus de 600 soldats français sont morts après cette date, ainsi que plusieurs milliers de Français d'Algérie (de souche européenne comme de souche nord-africaine) et enfin, plusieurs dizaines de milliers de harkis, disparus dans des circonstances souvent atroces, à la limite de l'indicible.

24 000 soldats français ont en outre trouvé la mort avant cette date, parce qu'ils avaient été engagés par le gouvernement de la France dans la lutte contre le mouvement terroriste qui ensanglantait alors les départements français d'Algérie.

Si ces militaires sont morts pour rien, ce n'est sûrement pas pour l'indépendance de l'Algérie comme vous l'écrivez, donnant ainsi la preuve que soit votre journal est destiné à un public algérien, soit vous ignorez tout de ce drame qui a frappé la France et sa province algérienne voici près de soixante ans. Mais on ne saurait vraiment vous en vouloir, puisque vous êtes victime, comme hélas une certaine partie de la France, de la propagande insidieuse et fautive qui a été développée dans notre pays depuis la fin de cette guerre.

En ma qualité de président de l'Association pour la mémoire du millier de militaires français portés disparus en Algérie (SOLDIS ALGERIE) et en leur nom, je vous demande réparation de cette énormité, par exemple en consacrant un article à la réalité de ce non-événement, pour lequel je suis prêt à vous fournir toutes les informations nécessaires pour que vous puissiez faire correctement votre métier : informer vos lecteurs et non pas participer à la grande désinformation qui entoure ce sujet.

Espérant en votre honnêteté professionnelle, je vous prie de recevoir, monsieur le rédacteur en chef, l'expression de mes sentiments désappointés.

Le général (2S) Henry-Jean FOURNIER
Président de SOLDIS ALGERIE

LA DORDOGNE LIBRE
4 allée d'Aquitaine
24000 PERIGUEUX

SOLDIS ALGERIE

Association nationale pour la mémoire des militaires français portés disparus en Algérie
15 rue Thiers 24 000 PERIGUEUX SIRET 809 582 646 00018
Secrétariat Tél. 05 53 53 12 42 Mél. soldis.algerie@orange.fr



CÉRÉMONIES DU 26 MARS DEVANT LES COLONNES DU QUAI BRANLY PUIS SOUS L'ARC DE TRIOMPHE



1



3



2



4

1 - Comme tous les ans, la MAFA participait à la cérémonie organisée conjointement par l'Association des Familles des Victimes du 26 mars (AFV), présidée par Nicole Ferandis et l'Association du Souvenir du 26 mars, présidé par Louis Bima à la mémoire des martyrs du 26 mars 1962 rue d'Isly, assassinés par l'armée française ;

2 - Remise de la gerbe GRFDA par Monique Chavronnier et Michèle Prudhon ;

3 - Discours de M. Sainsot, président de l'ANFANOMA ;

4 - Gerbes de fleurs déposées à l'Arc de Triomphe.

G.R.F.D.A

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE DU GRFDA DU 1^{ER} AVRIL 2019



1



2



3

- 1 - Colette Ducos Ader, Présidente ;
2 - Les historiens Jean Monneret, Alain Lardillier, Guy Perville, les Généraux Fournier et Faivre ;
3 - Professeur Gabriel Martinez Gros, Jérôme Brun (ALLO), Michel Levy (GNPI), Nicole Ferrandis (AFV 26 mars), Jean Félix Vallat (MAFA), Michèle Prudhon (fille de disparus).



UN PARTENARIAT ASSOCIATIF EXEMPLAIRE, CELUI AVEC L'ASSOCIATION NATIONALE POUR LA MÉMOIRE DES MILITAIRES PORTÉS DISPARUS EN ALGÉRIE (SOLDIS)



SOLDIS Info n° 7

Association nationale pour la mémoire des militaires portés disparus en Algérie

*" Il ne faut pas les oublier.
Dire seulement leur nom, c'est les défendre, c'est les sauver.
Camarades de régiment, quand vous vous retrouverez, parlez des morts,
parlez-en librement, comme s'ils étaient encore vivants...
Ils ne mourront pas tant que nous les aimerons."*

Richard DORVILLE

Merci à ceux
qui nous
soutiennent

SOLDIS INFO N° 7

JANVIER 2019

Le mot du président de SOLDIS

« Nous pensons aux disparus. A ces hommes et à ces femmes, civils et militaires, dont la trace a été perdue. Pour eux, le travail historique et d'ouverture des archives doit se poursuivre. »

Tels sont les termes employés par Mme DARRIEUSSECQ dans le discours qu'elle a prononcé le 5 décembre dernier et qui a été lu lors de toutes les cérémonies organisées en France ce jour-là. Il me semble que c'est la première fois que le sort de nos - disparus - est ainsi officiellement évoqué.

Sans aucune modestie, permettez-moi d'y voir le résultat de l'action que nous menons, inlassablement, avec le Groupe de Recherche des Français d'Algérie Disparus en Algérie (G.R.F.D.A.) pour les civils et avec l'aide de chacun des membres de SOLDIS, pour que le dossier des disparus ne soit pas oublié. Nous remercions Mme la Secrétaire d'Etat de ce geste qui témoigne de son intérêt pour ce dossier, comme vous pourrez le lire dans ce bulletin.

Il reste cependant encore beaucoup à faire. Car la situation des disparus et des souffrances qu'ils ont endurées, avec leurs familles, est largement méconnue. Nous avons donc décidé, sans attendre la fin de nos recherches, qui sont en bonne voie, de commencer à diffuser des informations sur certains cas de disparition, afin que l'on ne puisse plus dire - Nous ne savons pas...! -

Vous trouverez donc dans les pages qui suivent quelques cas significatifs, en priant leurs familles et leurs amis de nous pardonner pour cette intrusion douloureuse dans leurs souvenirs. Mais il faut parler d'eux... Jusqu'à ce que leur mémoire soit inscrite dans celle de notre pays.

Au seuil de cette nouvelle année de travail, nous remercions tous ceux qui nous apportent leur aide et tout particulièrement les associations nationales qui nous ont rejoint récemment: l'Association des Combattants de l'Union Française (ACUF), la Fédération Nationale des Amicales Parachutistes (F.N.A.P.), les Anciens du Bataillon de Corée et l'Association Nationale des Croix de Guerre et de la Valeur Militaire (ANCGVM).

Enfin, nous allons franchir une nouvelle étape cette année, avec l'aide précieuse du Souvenir Français, en lançant une souscription nationale destinée à financer le Monument aux Disparus que nous avons prévu d'élever en leur mémoire. Nous comptons sur la mobilisation de tous pour atteindre ce but et nous remercions d'avance tous ceux qui nous aideront à le réaliser. Vous recevrez en temps utile toutes les informations à ce sujet et nous vous invitons d'ores et déjà à les faire circuler autour de vous pour que le maximum de personnes puissent s'associer à cette démarche.



SOLDIS est heureux d'accueillir les logos des associations qui lui apportent leur soutien. Nous saurons trouver la place...



Le général (2S) Henry-Jean FOURNIER
Président de SOLDIS ALGERIE



CÉRÉMONIES DU 5 JUILLET 2019 À PARIS

G.R.F.D.A

GRFDA / 65 BOULEVARD DE LA PLAGE / 33120 ARCACHON / PRÉSIDENTE COLETTE DUCOS ADER tel : 06 89 33 64 23

M.A.F.A

MAISON DES AGRICULTEURS ET DES FRANÇAIS D'AFRIQUE DU NORD
MAFA / 95 RUE D'AMSTERDAM / 75020 / PARIS / PRÉSIDENT JEAN FELIX VALLAT tel : 01 45 26 29 33
Téléphone fixe : **01 45 26 29 33** Courriel : mafa.pn@free.fr site internet : www.mafa-pn facebook : mafapn

CEREMONIES DU 5 JUILLET 2019 A PARIS

A LA MEMOIRE DES VICTIMES ORANAISES DU 5 JUILLET 1962,
DE TOUS LES CIVILS, MILITAIRES ET HARKIS
TOMBES EN ALGERIE OU PORTES DISPARUS
SOUVENONS NOUS DE NOS MORTS RESTES SUR NOTRE TERRE D'ALGERIE
MAFA / GRFDA / ANFANOMA / SOLDIS / AAALGERIANIE

Comme chaque année, nous perpétons cet hommage et vous prions de venir nombreux.

Programme :

11 HEURES : Messe du Souvenir en l'Eglise Sainte Odile (2 avenue Stéphane MALLARME / 75017 / PARIS)
METRO : Ligne 2 Station PORTE DE CHAMPERRET
BUS : PC1 / PC3 / 92 / 93 / 84

15 HEURES : Recueillement et dépôt de gerbes devant les colonnes du Quai Branly. RER : ligne C (station Champs de Mars - Tour Eiffel) Métro : ligne 6 (station Bir hakeim)



18H30 : Cérémonie à l'Arc de Triomphe organisée par le C.L.A.N-R
Les participants sont priés de se rassembler en haut des Champs Elysées à partir de 17h45

NB : A l'issue de la cérémonie religieuse de 11 heures, possibilité d'un déjeuner en commun à 12H30 aux environs du quai Branly - Contacter Monique CHAVRONDIER pour inscription avant le 1^{er} juillet par téléphone au 01 45 26 29 33



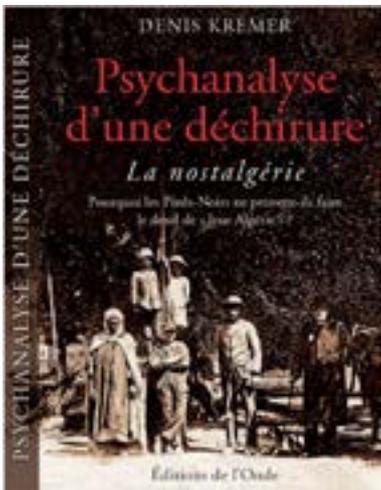
Denis Kremer, médecin militaire retraité, devenu psycho praticien

FOCUS

PSYCHANALYSE D'UNE DÉCHIRURE, LA NOSTALGÉRIE DE DENIS KREMER

Le psychanalyste Denis Kremer : La nostalgie se distingue de la nostalgie en ce qu'elle est une douleur qui s'accompagne de rancœur, non contre celui qui vous a exilé mais contre celui qui vous a mal accueilli.

*Psychanalyse d'une déchirure, la Nostalgie*¹ de Denis Kremer, médecin militaire retraité, devenu depuis psycho praticien, est l'adaptation pour un large public d'un mémoire de psychanalyse² au titre éponyme, qu'il a soutenu en 2016 devant les membres du jury de la Fédération Nationale de Psychanalyse. Il présente une compilation de toutes les études menées sur le sujet. L'ouvrage se propose d'aider les Pieds-Noirs à avancer dans leur travail de deuil en expliquant et dédramatisant les processus psychologiques mis en œuvre. Il s'adresse également aux Français métropolitains pour les inviter à dépasser les clichés dont on les a abreuvés depuis si longtemps et à prendre enfin conscience que l'histoire de la colonisation française en Algérie est bien plus complexe que la présentation manichéenne en bons et méchants qui en a été faite jusqu'à présent.



Le livre débute par ces lignes :

« Frère ou sœur Pied-Noir qui me lirez, soyez certains que j'ai partagé vos valeurs, que votre douleur du pays perdu et votre indignation devant ce que vous appelez des campagnes de désinformation ont été miennes. Au cours de ma propre psychanalyse, il m'a été demandé de qualifier l'Algérie en un mot et j'ai répondu : « indépendance » ajoutant que si deux mots de plus m'étaient permis, je dirais : « quel gâchis ».

Ce livre est dédié aux Pieds-Noirs, quelles que soient leurs origines, leurs convictions religieuses ou autres, leur engagement politique, c'est-à-dire à tous ces gens simples, descendants de colons et nés sur ces terres d'Afrique du Nord. »

Denis Kremer a accepté de répondre à quelques questions pour notre bulletin :

Q. Psychanalyse, déchirure, nostalgie, trois mots clés dans le titre de votre livre...

— Le départ brutal des Français d'Algérie fut pour eux une déchirure terrible, un arrachement à leur terre natale. Ces exilés ont à faire un travail sur leur passé, rendu difficile sinon impossible par les polémiques sur leur histoire, des clichés dans lesquels ils ne se reconnaissent pas. La **psychanalyse** est à même d'expliquer les mécanismes psychologiques de cette « **nostalgie** » et de montrer son caractère universel, que l'on retrouve dans toute population coupée de ses racines et rendue responsable d'un mal civilisationnel. Le fait d'être entendus, une certaine compassion, auraient pu leur permettre de faire ce deuil et de se sentir ici, en France, chez eux, ce qui pour certains d'entre eux n'est toujours pas le cas.

1. *Psychanalyse d'une déchirure, la Nostalgie* - de Denis Kremer, Editions de l'Onde, 2018 - 170 pages - 17€

2. Le mémoire a obtenu une mention et les félicitations du jury

Q. Mais quel est donc ce démon intérieur qui pousse nos détracteurs (parfois même nos frères Pieds-Noirs) à battre leur coulepe, à s'accuser via la colonisation, de tous les maux qu'il faut punir, nous désignant pour le sacrifice expiatoire ?

— On appelle cela, en psychanalyse, la projection : projeter sur l'autre ce qu'il y a en soi de mauvais (et d'inacceptable). L'homme a besoin de boucs émissaires et l'histoire coloniale est le support idéal pour se décharger de tous ses miasmes : la cupidité, le racisme, l'intolérance, la haine et bien d'autres choses.

Ça peut parfois prendre un caractère pathologique comme un cas de fausse nostalgie haineuse que je rapporte dans mon livre. Dans le cas de cette personne son traumatisme psychique violent est en rapport avec un tabou. Ne pouvant enfreindre le tabou, il s'en prend à ce qui l'en rapproche le plus, les Pieds-Noirs de la génération de ses parents. S'il avait été Breton, il s'en prendrait à la mer ou Alsacien et il s'en prendrait à la ligne bleue des Vosges. Mais voilà, il est Pied-Noir.

J'ai également échangé quelques mails avec un Pied-Noir progressiste, partisan de la repentance et des excuses à présenter. Très rapidement j'ai pu constater dans ses écrits la trace d'un très grand traumatisme de l'enfance enfoui dans son inconscient qui explique son besoin de repentance: qu'à-t-il fait enfant de si grave qu'il lui faille l'effacer par sa repentance ou que lui a-t-on fait de si terrible que ça ne puisse s'annuler qu'en demandant pardon ?

Q. Et pour vous, Denis Kremer, qu'est-ce que la nostalgie ?

— J'ai observé la nostalgie avec l'œil du chercheur en sciences expérimentales que je fus au début de ma carrière de médecin. La première apparition du mot **nostalgérie** date de 1865. On nous dit dans ce texte que c'est un mot du langage courant des premiers colons, infirmant la croyance que le mot a été créé après 1962 pour dénigrer la nostalgie des pieds-noirs.

Partant de l'utilisation du mot, j'ai constaté que le sens qui lui était donné par ceux qui l'utilisaient, variait selon la période à laquelle il était utilisé. Avant 1962 c'est de la nostalgie que j'ai qualifiée (un rien amusé) de «météorologique». Elle vante le bleu du ciel, le soleil rayonnant, la douceur du climat, en opposition aux frimas de la France. Après 1962, le sens donné change radicalement. C'est toujours de la nostalgie, étymologiquement la douleur de l'éloignement du pays, et justement c'est une vraie douleur : on n'en parle plus comme un vague à l'âme, on pleure. Certains en meurent de chagrin. À cela, à ce deuil, vient s'ajouter une nostalgie politique, accusatrice qui reproche aux Pieds-Noirs un discours jugé honteux, un déni des réalités de ce que fut la colonisation. Les Pieds-Noirs ont répondu à cette provocation par de la «contre- nostalgie».

Puis l'histoire a parlé, une fois le temps mémoriel passé. Une très grande partie des Pieds-Noirs ne se reconnaît pas dans cette histoire car elle porte atteinte à tout ce qui construit leur personnalité, leur idéal du moi. Elle suscite chez eux, colère, révolte, indignation, synonymes de douleur pour le psychanalyste. C'est une nostalgie très douloureuse qui vient s'ajouter à la nostalgie douloureuse provoquée par l'exode et qui empêche le travail de deuil. Cependant chacun réagit selon son histoire personnelle, selon son héritage générationnel. Si bien que vous avez des Pieds-Noirs (pour ma part je n'en connais pas) qui ont tourné la page, c'est à dire qui sont allés au bout de leur deuil, des Pieds-Noirs qui sont seulement plus ou moins nostalgiques, d'autres (pas nombreux mais j'en ai rencontrés) seulement nostalgériques, des écorchés vifs, le plus souvent qui sont les deux : plus ou moins nostalgiques et plus ou moins nostalgériques avec le constat que plus on est nostalgique (donc moins avancé dans son travail de deuil) et plus on est nostalgérique.

Q. Comment en venir à bout ?

— Le «traitement», si on considère que la nostalgie est une maladie (mot dont le psychanalyste ignore le sens), c'est renouer les liens d'amitié avec les Algériens, c'est se libérer par la parole, par l'écriture, par le tourisme mémoriel, et pour les cas les plus désespérés si l'on peut dire, par la psychanalyse comme ce fut le cas pour Marie Cardinal. C'est pourquoi ce qui célèbre le vivre ensemble «là-bas» comme votre livre³, comme celui de Roger Vétillard⁴, ce qui raconte les amitiés retrouvées d'aujourd'hui, sont des trésors qu'il faut choyer et à qui il faut faire le plus de publicité possible. C'est aussi pour ça que j'ai voulu vous citer dans mon livre, comme j'insiste beaucoup sur celui de Roger.

3. Le rêve assassiné, Atlantis 2017

4. Français d'Algérie et Algériens avant 1962. Témoignages croisés. Hémisphère Éditions, 2017

Q. Vous justifiez donc le discours des Pieds-noirs ?

Oui, absolument, parce que (et comme psychanalyste je ne peux l'ignorer mais grâce à ça, l'accepter plus facilement) vous et moi sommes plus nostalgériques que nous le croyons. L'écriture nous sauve, nous amène vers la fin du deuil. Mon livre est beaucoup moins polémique, moins partisan que ma thèse, et j'entends encore ma directrice de thèse me dire quand j'allais lui exposer où j'en étais de mon travail : « Vous n'êtes pas encore guéri ».

Le peuple algérien aujourd'hui, dans une proportion non négligeable, peut-être majoritaire, regrette le départ des Pieds-Noirs. Tous les témoignages de gens dignes de foi, comme ceux de Roger Vétillard, mais aussi des Pieds-Noirs qui continuent à faire le voyage mémoriel vont dans ce sens. S'y ajoutent les rares témoignages d'Algériens.

Quelque part ils sont dans un mécanisme œdipien, si tenant qu'on parle de mère patrie, de père du peuple. Comment couper le cordon ombilical avec une mère ou un père qu'on aime ? C'est pourquoi ces dirigeants, ces intellectuels ont un besoin si pressant d'une repentance de la France. Sans cette repentance, ils ne pourront pas s'affranchir de leur culpabilité. En psychanalyse on parle de compensation : je n'ai plus à me sentir coupable de ce que j'ai fait puisque la France avoue ses crimes.

Quelques extraits :

À propos des historiens : Une histoire impartiale, c'est une histoire où l'historien, en toute honnêteté, sans discrimination, ni condamnation, expose les différentes théories qui analysent le fait historique. Il se doit de citer les arguments présentés par les auteurs de ces théories et comment elles éclairent cette vision du passé. Ensuite, il peut être partisan, présenter sa version, son argumentation, critiquer, voire exprimer ses doutes, ses réserves, sa condamnation de telle ou telle version. Le lecteur se fera son opinion.

La nostalgie : La nostalgie serait donc une protestation, la colère indignée et douloureuse contre le travestissement de la vérité historique.

La déchirure de l'exil : Cette amputation ne fut pas chirurgicale mais une **boucherie**, en plus, faite sans anesthésie.

Né en 1947 à Alger, Pied-Noir de la 5^{ème} génération, fils d'officier de gendarmerie et d'une descendante de colons pauvres de la région de Tlemcen, Denis Kremer sera rapatrié en juin 1962, baccalauréat Mathématiques et Techniques, en poche. Suivront des études de médecine à Marseille, sanctionnées par un prix de thèse, médaille de bronze.

Reçu au concours du Service de Santé des Armées, catégorie docteur en médecine en 1975, il mène une carrière de médecin militaire en métropole et Outre mer. Départ à la retraite en 2003.

En 2011, il commence des études de psychanalyse à l'Institut de formation à la psychothérapie et à la psychanalyse d'Aix-Marseille. En 2016, soutenance du mémoire de psychanalyse de fin d'études: « La nostalgie, psychanalyse d'une déchirure ». Sous-titre : « Pourquoi les Pieds-Noirs ne peuvent-ils faire le deuil de leur Algérie ».

Aujourd'hui psychanalyste dans le sud, il propose une psychothérapie analytique, technique dérivée de la psychanalyse. La psychothérapie analytique se pratique en face à face et non sur le divan comme en psychanalyse. En travaillant sur l'estime de soi, la déculpabilisation, cette thérapie permet de mieux affronter le réel et de comprendre les interactions entre les expériences de vie et sa propre personnalité.



RUBRIQUE CULTURELLE

LIVRE - CINÉMA - EXPOSITION

Entre deux bleus – Marie-Stéphane Vaugien, EnvolÉmoi Editions, 2016 – Témoignages - 158 pages, 14€ (En vente sur Amazon et sur le blog EnvolÉmoi : envolemoieditions@gmail.com)



Bienvenue à bord ! Ancienne hôtesse de l'air, Marie-Stéphane Vaugien nous fait partager d'escale en escale ce que fut sa vie dans les airs. Après son dernier atterrissage professionnel, elle ressent le besoin de faire partager son expérience et ses rencontres à travers tous les continents. Au fil de sa plume trempée dans l'humour, on savoure le plaisir des destinations lointaines, on découvre mille langues, mille saveurs, autant d'odeurs et de musiques, tout un foisonnement de cultures et de paysages, sous toutes les latitudes. On y devient témoins de la misère, de la bêtise humaine. Catastrophes naturelles, conflits armés, souffrance jalonnent ce parcours de vie... entre deux vols. Un livre composé de chapitres courts, fragments de vie, anecdotes parfois terribles. Dans cet ouvrage, loin de l'image d'Épinal du métier d'hôtesse de l'air, Marie-Stéphane Vaugien évoque les coulisses d'une profession aussi mal connue qu'exigeante, avec tact et humanité. Une suite sortira aux Editions du bord du Lot, ce printemps.

Marie-Stéphane Vaugien, interprète

Marie-Stéphane Vaugien interprète également sur des scènes ouvertes ses textes, poésie et chansons, sur des musiques originales. Elle a enregistré un CD « VOLER REVER », et un deuxième sortira en septembre (non commercialisés, les obtenir via sa page Facebook : <https://www.facebook.com/mariestephane.vaugien> 14€ port compris). En juillet à Avignon, festival off, elle interprètera « Elle gagne sa vie en volant » d'après son livre « Entre deux bleus ».



Marie-Stéphane Vaugien est née à Oran le 21 avril 1954. Après des études jusqu'au doctorat de troisième cycle (lettres et civilisation afro-américaines à la Sorbonne), elle sera hôtesse de l'air sur long-courriers durant 30 ans en tant qu'hôtesse et chef de cabine. Amoureuse des mots, elle chante, écrit des nouvelles, des impressions, de la poésie...



Bruno Catalano, sculpteur : Déracinement des êtres, déchirures des corps...

Inspiré par les grands maîtres comme Rodin, Giacometti, Camille Claudel, Dali... Bruno Catalano crée ses premières sculptures en argile en 1990. Remarqué en 2005 dans un salon d'art contemporain par un galeriste parisien, il évolue alors vers le bronze, et sculpte des personnages de plus en plus grands. Aujourd'hui les Voyageurs font partie des plus prestigieuses collections privées et font régulièrement l'objet d'expositions dans le monde entier.

Bruno Catalano ©BC

Artisan sculpteur, c'est ainsi que Bruno Catalano se définit, inspiré par le thème universel du voyage : l'exil et le détachement. Ses hommes en lambeaux, troués, fragmentés, marchent contre l'adversité, portant une valise qui semble contenir le monde : « *Dans mon travail, je suis toujours à la recherche du mouvement et de l'expression des sentiments, je fais sortir de l'inertie la forme et la cire pour leur donner vie. Venant moi-même du Maroc j'ai porté ces valises pleines de souvenir que je représente si souvent. Elles ne contiennent pas seulement des images mais aussi du vécu, des désirs : mes racines en mouvement.* » Propulsé dans l'infini du temps et de l'espace, la maison du Voyageur, c'est sa valise. Il va progressivement se dépouiller de tout ce qu'il croyait indispensable. Tout sera désormais à réinventer.



Le Grand Van Gogh (symbolisant le Pied-noir)

Voir *Bruno Catalano, sculpteur*, de Jacques Lucchesi aux Editions Galeries Bartoux

Né au Maroc en 1960, d'origines multiples et méditerranéennes, Bruno Catalano et sa famille sont contraints à l'exil en 1975. Débarqué à Marseille avec l'espoir d'une vie nouvelle, il garde en mémoire la douleur du déracinement. Devenu marin à 18 ans, puis électricien, il rencontre l'art et la sculpture sur argile à 30 ans et décide alors d'y vouer son existence.

Le travail de Bruno Catalano est représenté par les galeries Bartoux à Paris, New York, Singapour, Cannes, Saint-Paul de
<http://brunocatalano.com/sculpture-bronze/bruno-catalano-a-propos.php>

Suite de la rubrique page suivante



APPEL À COTISATION 2019

La MAFA a besoin de votre soutien pour cette nouvelle année.

Nous vous remercions de bien vouloir nous envoyer votre cotisation 2019 dès que possible :

30€ pour les adhérents de soutien

50€ pour les adhérents retraités

100€ et plus pour les adhérents actifs ou bienfaiteurs

Coupon à retourner à MAFA, 95 rue d'Amsterdam, 75008 Paris avec votre règlement

Nom - Prénom _____

Adresse _____

Cotisation 2019 envoyée le _____ La somme de _____

Par chèque n° _____

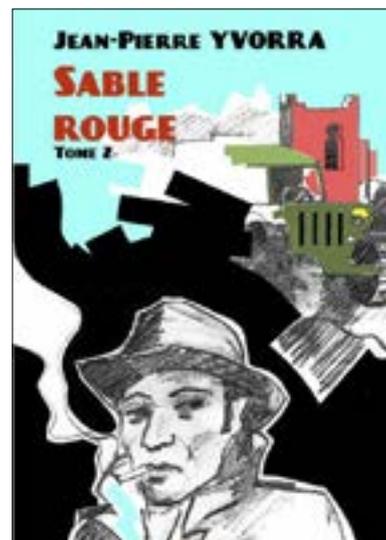
Signature :

Sable rouge de Jean-Pierre Yvorra, Edilivre, 2019, 180 pages, 15.50€ - Roman policier / suspense

Ce polar faite suite au premier roman de Jean-Pierre Yvorra, *La Maltaise* (2017), dont l'action se déroule dans l'univers policier d'Afrique du Nord, durant les années 1940-1942, dans un paisible village de pêcheurs, à l'Ouest d'Alger, où règne une certaine rusticité, et où le manque d'hygiène, la typhoïde, le tétanos font des ravages chez les enfants. On y retrouve des références culinaires de chez nous, un langage méditerranéen aux origines religieuses et culturelles mêlées.

Sable rouge est donc une suite : Un soir de septembre 1940, Léon Battesti, inspecteur à la P.J. d'Alger, est contacté pour un homicide violent commis sur une vieille femme dans un village de bord de mer. Celui-ci était loin d'imaginer qu'une série de meurtres particulièrement sanglants et sauvages allaient se perpétrer pendant plusieurs mois. Devant le silence des villageois, l'absence de mobile, l'indifférence d'une mère et les circonstances troublantes de la mort de son enfant, le dossier a été classé pour défaut d'élucidation.

La découverte fortuite d'un autre cadavre par deux G.I.'s relance l'enquête. Malgré le désordre et les tumultes de l'histoire, Battesti et son adjoint poursuivent leurs investigations. De nouveaux témoignages guideront les deux flics sur la piste d'un assassin surprenant et perfide.



Pour commander : <https://www.edilivre.com/sable-rouge-jean-pierre-yvorra.html/>

Jean-Pierre Yvorra est né en 1946 dans la banlieue d'Alger. Après des études secondaires dans les Hautes-Pyrénées, il obtient un diplôme supérieur de l'école des Beaux-arts de Toulouse, puis consacre l'essentiel de son parcours professionnel dans une des plus grandes entreprises françaises de BTP. Il vit actuellement à Canne. Passionné de « bons mots », il consacre l'essentiel de son activité à l'écriture.



VOUS SOUHAITEZ ADHÉRER À L'ASSOCIATION ?

Il vous suffit de compléter le coupon réponse et de nous le renvoyer avec le chèque d'adhésion. D'avance, nous vous en remercions.

30€ pour les adhérents de soutien

50€ pour les adhérents retraités

100€ et plus pour les adhérents actifs ou bienfaiteurs

Pour les trois catégories d'adhérents, la cotisation donne droit à la réception du bulletin ainsi qu'à une analyse juridique de vos possibles différends avec l'administration servant de base à d'éventuelles réclamations gratuites ou contentieuses.

Coupon à retourner à MAFA, 95 rue d'Amsterdam, 75008 Paris avec votre règlement

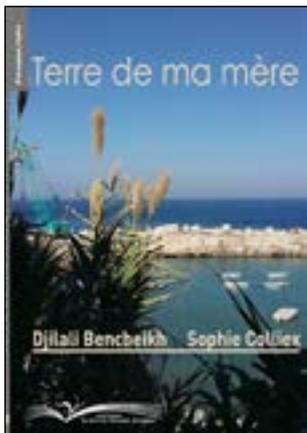
Nom - Prénom _____

Adresse _____

Cotisation 2019 envoyée le _____ La somme de _____

Par chèque n° _____

Signature :

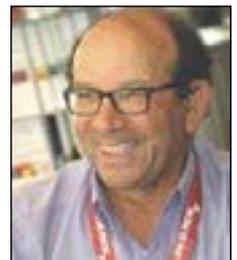


Terre de ma mère, Djilali Bencheikh et Sophie Colliex, éditions Chèvre-feuille étoilée, 2019 – 128 pages – 17€

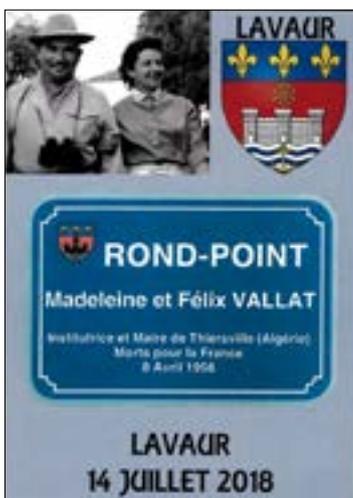
« *Seules des générations neuves peuvent briser le mur d'incompréhension qu'on nous a savamment édifié* ». D. Bencheikh

Les auteurs, Djilali Bencheikh et Sophie Colliex, sont enfants de la même terre, l'Algérie. Vingt ans séparent leur naissance : lui, a connu l'Algérie française, pas elle. Ils se rencontrent lors d'une réunion littéraire. Les grands yeux bleus de Sophie éblouissent Djilali et lui rappellent une petite fille, Juliette, qui l'avait subjugué dans son enfance. Comme aimantés l'un par l'autre, ils entreprennent une correspondance, avec pudeur et respect, pour échanger leur vision de leur terre d'origine. L'un l'a quittée, sitôt indépendante, pour s'établir en France et y mener une carrière journalistique et littéraire ; l'autre mène une quête assoiffée, sur la trace de sa famille, de ses racines arrachées, hantée par le récit de ses parents. Seize lettres sont échangées qui se complètent et se répondent, nous entraînant dans une valse à la curieuse résonance. A l'Algérie heureuse de la famille de Sophie répond l'Algérie *fantasque, contradictoire, désordonnée...* des souvenirs de Djilali. Sophie vit en Suisse où elle enseigne le français aux étrangers. Elle veut retrouver l'Algérie de sa mère, de

la fête et des rires, des couleurs et du ciel bleu... Djilali est né dans un petit village entre Alger et Oran. Son Algérie est faite de beaux souvenirs et de rêves brisés. L'école communale de la République reste le plus beau de ses souvenirs : il y était heureux alors qu'au douar c'était la souffrance qui l'attendait. L'âge venu, l'amer constat de l'Algérie actuelle, il écrira son rêve d'un Mandela surgi en 1962, quand se tairaient les armes : « (...) *Les populations arabes, berbères, musulmanes, européennes, les Pieds-noirs de toutes confessions sans oublier les Juifs qui ont un enracinement bien profond sur ces terres : nous aurions formé une seule entité, unie et plurielle : le peuple algérien.* » Et d'avouer humblement : « *Qu'importe, disait-on, le nombre des victimes, des martyrs, l'essentiel est d'arriver au but suprême, l'indépendance. Je l'ai cru, maintenant je révisé, avec le recul, mon jugement. Aujourd'hui, je pense qu'aucune cause ne mérite qu'on lui sacrifie autant de vies humaines...* » Sophie répond en écho : « *une colonisation ratée, une indépendance ratée. Quel bilan...* » Et puis cette phrase sous la plume de Djilali au sujet de sa mère, des années plus tard quand il lui rend visite : « *Mon fils, toi qui fréquente les gens qui savent, dis-moi un peu, cette indépendance, ça se termine quand ?* » Au final, l'Algérie n'aura fécondé que des amoureux trahis et pourtant d'éternels amoureux...



Sophie Colliex et Djilali Bencheikh



Pour ceux qui ne purent assister à ce 14 juillet 2018 mémorable à Lavour – Tarn qui a vu un rond-point de cette ville baptisé du nom de Madeleine et Félix VALLAT, assassinés par le FLN à l'âge de 36 et 34 ans, ainsi qu'un second rond-point dédié à Thiersville « Village de France » dont beaucoup d'habitants se fixèrent à Lavour en 1962, un DVD a été réalisé.

Vous y trouverez les images de la magnifique messe célébrée à la cathédrale ainsi que les discours prononcés à cette occasion par Thierry ROLANDO, président du Cercle algérien national, Jean Félix VALLAT, président de la MAFA et Bernard CARAYON, maire de Lavour.

Puisse cette initiative courageuse du maire de Lavour susciter d'autres démarches similaires dans beaucoup de villes pour saluer la mémoire des victimes civiles européennes et musulmanes innocentes mortes pour une Algérie fraternelle liée à la France !

Le DVD de la journée est disponible sur commande à la MAFA – 95 rue d'Amsterdam – 75008 PARIS au prix de 17 € (15 € + 2 € de frais d'expédition).



Notre Dame de Santa-Cruz

VIE DES ASSOCIATIONS

QUELQUES ÉCHOS



Raoul Salan, promu Général de Brigade le 25 Décembre 1944 à l'âge de 45 ans.

Les Amis de Raoul Salan

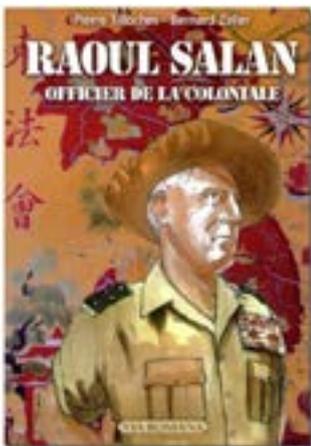
L'association Les Amis de Raoul Salan, présidée par Hervé Pignel-Dupont, à vocation historique et culturelle, a pour buts : de mener et de susciter des études historiques sur la vie et l'action de Raoul Salan et des personnalités qu'il a connues et, par là même, sur l'histoire de la France et de la France d'outre-mer depuis la première guerre mondiale ; de diffuser les résultats des travaux menés et suscités ; dans un souci d'objectivité historique, de rendre justice au rôle de Raoul Salan et de ceux qui combattirent avec lui ; d'offrir un exemple aux générations nouvelles.

Les moyens de l'association sont la publication de bulletins, d'ouvrages historiques et d'études, la création et l'enrichissement de sites Internet gratuits, l'organisation de conférences, d'expositions, de musées, de concours dotés de prix ou de récompenses.

Pour prendre contact avec l'association :

info@salan.asso.fr ou via la page Facebook.

Comme chaque année, au mois d'août, l'association a participé à la cérémonie de la Libération de Toulon, le 25 Août 1944, par le Colonel Raoul Salan et son régiment, le 6ème Régiment de Tirailleurs Sénégalais. La cérémonie a eu lieu au Carrefour Raoul Salan, qui se trouve entre l'Hôpital Sainte Anne et la gare du Téléphérique du Mont Faron en direction de cette gare.



Une BD Raoul Salan

Lors de son assemblée générale le 13 avril dernier à Paris, le président a présenté la BD consacrée au Général Salan, parue en ce mois d'avril 2019 : «Raoul Salan, Officier de la Coloniale», dessin de Pierre Tillochet, texte de Bernard Zeller. 15€.

(Voir en page Culture)

Commander à <https://we.tl/t-wUKNnXuNtE>

Colloque du Cercle Algérieniste à Condom : du 16 au 18 Novembre 2018

Durant trois jours à Condom, le Cercle Algérieniste du Gers a organisé un colloque sur le thème de «La transmission des mémoires». Hubert Ripoll a fait part de ses travaux scientifiques sur les mécanismes et les attentes des trois niveaux de générations de Pieds Noirs : les grands-parents, les parents et les enfants.

Georges Belmonte, l'organisateur, a pu faire venir comme grands témoins : Blandine de Bellecombe (fille aînée du Commandant Hélie de Saint Marc), Philippe Bésineau-Degueldre, Laurence Michel (fille de Michèle Gomez, amie de Bobby Dovecar) : leurs témoignages bouleversants ont contribué à ces belles journées.

Enfin, en avant-première, le film de Marcela Feraru « Hélie de Saint Marc, témoin du Siècle » a été projeté : Secours de France, présent à Condom, en assure la diffusion sous forme de DVD.



CDHA, Centre de Documentation Historique sur l'Algérie : Prix Lucienne Gracia-Vincent (4^{ème} édition) catégorie poésie

Cette année, le CDHA collabore à nouveau à la 4^{ème} édition de ce prix littéraire. Avec le soutien de la Fondation Saint-John Perse dont le siège est à Aix-en-Provence, un prix en mémoire de l'œuvre de la poète Lucienne GRACIA-VINCENT est institué depuis 2016. Son fils a sollicité le CDHA afin de collaborer à ce projet. Le CDHA est ainsi heureux de vous présenter ce prix littéraire.



Lucienne Gracia-Vincent, née en 1923 à El Biar (Alger), décédée en 2014 à Aix-en-Provence, est une poète aixoise reconnue de ses pairs en poésie classique, en particulier pour ses sonnets (une des formes les plus difficiles à maîtriser). Très jeune, elle sentit naître en elle ce don que la vie et ses tracasseries n'ont jamais pu tarir ou abîmer. Son enfance en Algérie, différents postes d'enseignement, ses enfants, une vieille maison à restaurer, puis ses voyages en Méditerranée, sa foi en un au-delà et en l'être humain, vont nourrir son œuvre aux recueils couronnés par de nombreux prix. Elle a été élevée à l'ordre de Chevalier de l'Internationale des Arts (7 juin 1978), membre de l'Académie des Sciences, Agriculture, Arts et Belles Lettres d'Aix-en-Provence, et adhérente de différentes associations poétiques qui voyaient en elle une auteure œuvrant pour la langue française, en raison de choix stylistiques exigeants. Des images et métaphores très personnelles s'égrènent et reviennent dans ses vers dont les rimes contraignantes réduisent le champ du dicible pour le renforcer de fait. Plus d'informations sur le site Internet du CDHA : <http://www.cdha.fr/prix-lucienne-gracia-vincent-4e-edition>

Pages Facebook

Une page Facebook « MAFA pn » vient d'être créée avec cette devise : « Toujours privilégier la démonstration à l'invective ». Elle a pour vocation d'informer les Français d'Algérie de ses actions et publications : <https://www.facebook.com/mafapn/>

Liste non exhaustive d'autres pages et groupes Facebook consacrés au monde Pied-noir :

Art et culture Pieds Noirs – 220 membres : <https://www.facebook.com/groups/749618928558153/>

PIEDS NOIRS, fiers de l'être – 614 membres : <https://www.facebook.com/groups/130686507679098/>

LES PIEDS NOIRS D'ALGERIE – 1706 membres : <https://www.facebook.com/groups/738426003017387/>

Pieds Noirs – Se rappeler des lieux, des plats et des retrouvailles – 1041 likers : <https://www.facebook.com/piednoir34/>

Fiers d'être Pieds noirs – Pieds-Noirs, Harkis, descendants – 5986 likers : <https://www.facebook.com/FIERS-D-ETRE-PIEDS-NOIRS-216087542112/>

Association Enfants de Pieds noirs – 2315 likers <https://www.facebook.com/Association-Enfants-de-Pieds-Noirs-121581981202007/>

PN62 – 1533 likers <https://www.facebook.com/PN62-828033067217683/>

CDHA – 377 amis : <https://www.facebook.com/herve.noel.712>

L'association Harkis en Occitanie Histoire de Mémoires (HOM)



L'association Harkis en Occitanie Histoire de Mémoires (HOM) a été créée l'été 2018 dans une volonté de collecter, préserver à des fins de transmission l'histoire des Harkis dont ceux du hameau de forestage de Mirande (Gers). Les Harkis ont vécu avec leur famille dans l'unique camp du département, de 1962 à 1975.

Le bureau dont le siège est à Mirande est composé de six membres, descendants ou pas de cette histoire, tous rassemblés par cette mémoire à partager avec les jeunes générations et le grand public. Certains ont déjà travaillé ensemble sur le sujet pour donner à découvrir des citoyens

français à part entière qui ont contribué aussi à l'avenir de leur pays.

Prrésident d'honneur, Jean-Marie Monnier ; présidente, Fatma Adda (conseillère régionale du Gers) ; vice-présidents : Yamina Arino et Alain Guermat. Secrétaire, Joëlle Morineau qui a exhumé l'histoire du camp en 2013 avec les élèves du lycée agricole de Valentées : ils ont produit deux recueils, un film de témoignages, une exposition photo et une installation. Trésorière, Bénédicte Mello.

Projets de HOM pour 2019 : poursuivre la collecte des témoignages oraux au moins sur deux générations et écrire ensemble cette mémoire individuelle et collective du Gers. HOM se veut passeur de mémoire pour changer aussi le regard sur l'autre. Sa première assemblée générale s'est tenue le 13 avril dernier à Mirande.

(Source : La Dépêche du Midi - Publié le 07/03/2019)

RASSEMBLEMENT HARKIS : <https://www.facebook.com/rassemblement.harki> (Page FACEBOOK – 856 amis)

Jubilé sacerdotal du Père Peruffo

Le 28 juin en l'église de Marssac-sur-Tarn dont il a été le curé dès son retour d'Algérie en 1963 et jusqu'à ces dernières années, on célébrera les 70 ans de sacerdoce du Père Péruffo, 97 ans, en présence des autorités ecclésiastiques régionales et de l'évêque d'Oran.

En cette occasion exceptionnelle, la Vierge de Santa Cruz, par les bons soins de Félicien Gilles, de l'association ND de Santa Cruz (Nîmes), sera accueillie une nouvelle fois à l'église. On l'y avait déjà reçue lors du jubilé de ses 65 ans de sacerdoce.



Cérémonies du 5 juillet 1962 à Saint-Anatole (Tarn)

Dimanche 30 juin aura lieu la traditionnelle cérémonie à la mémoire des victimes du FLN d'Oran et d'Algérie par l'association « A la mémoire des morts et disparus d'AFN », à St Anatole dans le Tarn, présidée par Bernard Vallat, président d'honneur Beranrd CARAYON, maire de Lavour.

Messe à 10h30 suivie du dépôt de gerbes à la stèle commémorative avec les porte-drapeaux.

Apéritif offert par l'association puis repas à la salle des fêtes de Parisot – Tarif 20€.

Réservation accompagnée du règlement avant le 25 juin : chez Vallat Paul – lieu-dit Saverdun - 81500 Lavour – Tel. 06.11.68.66.49



RUBRIQUE JURIDIQUE

LE CONSEIL D'ÉTAT ET LES ANCIENS AUXILIAIRES DE L'ARMÉE FRANÇAISE (SUITE)

*La balance de Thémis, un
des symboles de la justice*

Dans sa chronique juridique le bulletin d'information de la MAFA a déjà abordé le traitement réservé par le gouvernement français aux anciens auxiliaires de ses forces armées :

- bulletin n° 165 : les interprètes afghans
- bulletin n° 167 : les harkis et leurs familles

Sur ce dernier sujet, l'auteur de cette chronique constatait que dans un arrêt du 5 octobre 2018 le Conseil d'Etat avait reconnu la responsabilité de l'Etat français pour faute en raison « des conditions de vie indignes » réservées par la France aux harkis et leurs familles après leur rapatriement en France.

Une telle reconnaissance comporte une importante portée symbolique. En revanche, dans le même arrêt, la haute juridiction administrative admet la passivité des autorités de Paris qui avaient refusé de protéger sur place puis d'organiser avant l'indépendance de l'Algérie le rapatriement de ses auxiliaires et de leurs familles. Le Conseil d'Etat a en effet jugé que cette attitude, pourtant moralement inadmissible, relevait d'un acte de gouvernement échappant au contrôle de légalité du juge. La carence du gouvernement français a provoqué le meurtre par le FLN ou des civils de 60.000 à 100.000 harkis et membres de leurs familles.

Face à une carence de même nature, mais concernant cette fois les auxiliaires de l'armée française en Afghanistan, le conseil d'Etat, dans un arrêt du 14 décembre 2018, a prescrit au gouvernement français d'assurer la sécurisation d'un de ces auxiliaires.

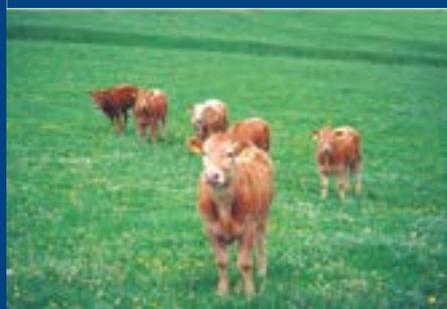
L'intéressé qui avait rempli les fonctions d'interprète auprès des troupes françaises de mai 2010 à septembre 2011 a fait l'objet de plusieurs menaces de mort après le départ de la France de son pays en 2012. Dès lors en juin 2015 il a sollicité du gouvernement de Paris qui l'avait employé la délivrance d'un visa de long séjour en France dans le cadre du dispositif de réinstallation des personnes civiles de recrutement local (PCRL) engagées par notre pays en Afghanistan. Cette demande a été écartée par les autorités consulaires françaises en mai 2016. Le requérant s'est alors placé sous l'angle de la protection fonctionnelle, dispositif issu des dispositions statutaires de la fonction publique française imposant à l'administration de défendre ses agents contre les menaces dont ils feraient l'objet. Les PCRL étant régis par un contrat de droit public français, cette protection leur est due. La demande de l'espèce déposée en février 2017 et confirmée en décembre de la même année est restée sans réponse. Au cours de cette période l'intéressé a été blessé par balles en juillet 2017 puis atteint dans son village par un attentat en novembre 2017. Il a été contraint de fuir à Kaboul le 21 septembre 2018 à la suite de menaces réitérées.

Dans ces circonstances dramatiques, après avoir saisi en vain le tribunal administratif de Paris, le requérant demande au Conseil d'Etat, par une procédure de référé, que sa protection soit assurée par la France.

Par l'arrêt commenté dans cette rubrique, la haute juridiction française ordonne à notre gouvernement d'assurer dans un délai de huit jours la mise en sécurité immédiate de l'interprète afghan et de sa famille, et dans un délai de deux mois de réexaminer sa situation au regard de son admission en France.

En application de cette décision du 14 décembre 2018 du Conseil d'Etat, le requérant a été bénéficiaire d'un logement dans un quartier sécurisé de Kaboul, aux frais de la France. Ce palliatif provisoire a été suivi de la délivrance d'un visa d'établissement en France où lui et sa famille sont arrivés le 10 janvier 2019. Le droit, la justice et la morale ont pour une fois concordé. Les harkis, pourtant citoyens français, n'ont pas eu en 1962 la chance de bénéficier d'une sécurisation immédiate contre les menaces du FLN et d'un rapatriement en France. Cette faute est une trahison.

Agriculteurs, exploitants agricoles



Multirisque Agricole*

Protégez votre exploitation
et votre habitation

- ✦ Une couverture d'assurance complète
- ✦ Des tarifs préférentiels pour les jeunes agriculteurs
- ✦ Des services d'assistance associés à une protection juridique
- ✦ Une responsabilité civile professionnelle efficace

Monceau Cap Retraite Agricole**

Votre contrat de retraite
supplémentaire Madelin Agricole

- ✦ Épargnez à votre rythme et préparez au mieux votre retraite
- ✦ Bénéficiez d'un cadre fiscal dédié pour les exploitants agricoles
- ✦ Personnalisez votre rente viagère selon vos besoins
- ✦ Protégez vos proches immédiatement et faites le choix de garanties complémentaires



www.monceauassurances.com

* La Multirisque agricole est un contrat proposé par Monceau Générale Assurances, société anonyme au capital de 30 000 000 € Entreprise régie par le Code des assurances RCS Blois B 414 086 355 et labellisée Monceau Assurances - Siège social : 1, avenue des Cités Unies d'Europe CS 10217 - 41103 Vendôme cedex.

** Monceau Cap Retraite Agricole est un contrat proposé par Capma & Capmi, sise 36/38 rue de Saint-Pétersbourg - CS 70110 - 75380 Paris Cedex 08, société d'assurance mutuelle vie à cotisations fixes - Entreprise régie par le Code des assurances et labellisée Monceau Assurances - Siret 775 670 482 00030.
Les contrats proposés par Monceau Générale Assurances et Capma & Capmi sont distribués par le réseau d'agents généraux tous enregistrés à l'Orias - www.monceauassurances.com